Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503501-20260601-200606018-DE

COMMUNE DE VERGÉAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le **lundi 01 juin 2026 à 20 heures,** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle polyvalente en séance publique sous la présidence URIEN Samuel, Maire
Etaient présents : URIEN Samuel, LOUIS isabelle, FESSELIER Rémi, MAIGNAN Christine, RETAILLEAU Anthony, RIVAL Véronique, GOERGEAULT Jean-François, GAUVIN Ludovic, TEMPLON Rémy, REUCHERON Jean-Marc, COURSIN Laurence, GOURMON Stéphanie, THÉBERT Ingrid, GODELOUP Natacha, BÉTIN Athur

Formant la majorité des membres en exercice.
Etaient excusés :
Etaient absents :
Date de convocation : 21/05/2026
Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents :
votants :
Pouvoir :
Mme Natacha GODELOUP a été désigné secrétaire.

2026-06-01-8 : Modification du règlement intérieur communal et mise en place tarif emplacement des plaques du jardin des souvenirs

Le Maire présente :

Le rajout de réglementation concernant l'apposition de plaques sur la stèle des jardins des souvenirs à **l'article 10 du règlement du cimetière** et de **fixer le tarif des concessions pour l'emplacement des plaques** sur la stèle du jardin du souvenir

Emplacement plaque jardin des souvenirs	Tarifs
15 ans	27,00 €
30 ans	48,00 €
50 ans	75,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- APPROUVE le règlement intérieur du cimetière tel qu'annexé à la présente délibération.
- VALIDE le tarif pour l'emplacement des plaques sur la stèle du jardin des souvenirs
- AUTORISE le Maire à le signer.

Pour extrait conforme,
Le Maire

